



NORMES INTERNATIONALES DE L'ACTION CONTRE LES MINES



Le projet des normes internationales de l'action contre les mines (NILAM, IMAS en anglais) est géré par le CIDHG pour les Nations Unies. Le travail comprend la révision des NILAM existantes, le développement de nouvelles NILAM et le travail de proximité pour contribuer à l'élaboration de normes nationales de l'action contre les mines. Ce processus se déroule en continu.

Les normes internationales de l'action contre les mines offrent des lignes directrices aux gouvernements nationaux, aux centres de l'action contre les mines et aux organisations de déminage. Elles constituent la base des normes nationales de l'action contre les mines, ainsi que des procédures opérationnelles permanentes.

Vous trouverez les NILAM sous format électronique et toutes informations utiles les concernant sur le site Web qui leur est consacré, à l'adresse : www.mineactionstandards.org.

Toutes les NILAM existent en français et sont disponibles sur le même site. Il faut noter que ce site fournit également les NOTES TECHNIQUES et les ACCORDS EUROPÉENS, dont la plupart existent aussi en français.

Le site Web des NILAM a été complètement remanié en novembre 2010 et est maintenant géré par le CIDHG.

Pour toute question ou suggestion au sujet des NILAM, ou si vous souhaitez recevoir les dernières nouvelles relatives aux NILAM par courrier électronique, veuillez consulter le site Web des NILAM.

Pour en savoir davantage, consulter :

- > **Publications du CIDHG concernant les NILAM**
- > Articles du CIDHG concernant les NILAM : voir page en **anglais**
- > Offres de formation et de conseil en matière de NILAM : voir page en **anglais**

Dernière mise à jour : 20 juin 2011